

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR
DU COMITÉ RÉGIONAL AÉRONAUTIQUE OCCITANIE
DU 17 JUIN 2023 À CASTELNAUDARY**

Président

François LAGARDE

Méyabat

65170 ARAGNOUET

Tél : 06.61.62.24.69

president@cra-occitanie.fr

Secrétaire

Lionel LABASTE

Tel: 06.71.85.86.19

secretaire@cra-occitanie.fr

Trésorier

Jean Ramon GIMENEZ

Tel: 06.08.64.67.14

tresorier@cra-occitanie.fr

Présents: X Bertaud, F Brus, C Calonne, L Labaste, F Lagarde, E Delga, D Vacher, JF Babi

Invités: F Michiels (CDA 81), P Buoro (CDA 11)

Excusés: J Szpik, I Nespoulous, P Alamy, C. Touzet, D Gazeau, JR Gimenez, P Sartre,
JE Villalta, P Delabarre (CDA 66)

Invité absent: C. Chaix.

Ordre du jour:

1. Approbation du dernier CR,
2. Situation trésorerie (F Lagarde, L Labaste, P Alamy),
3. Bilan formation (F Lagarde),
4. Bilan ETR (C Chaix),
5. Bilan sécurité (D Gazeau, JE Villalta),
6. Bilan actions CRA (Concours et journées découverte),
7. Retour ANS (F Lagarde),
8. Communication (Sarbacane FFA, Foire de Toulouse, Fête de la Science) (L Labaste),
9. Demandes aide de l'APPM et de l'ACMHO,
10. Questions diverses.

François LAGARDE ouvre la séance à 09H30 et aborde les points à l'ordre du jour.

1. Approbation du dernier CR,

Le dernier CR est approuvé à l'unanimité.

Suite à la demande de plusieurs membres du CD, Il est décidé que dorénavant les votes soient anonymes.

2. Situation trésorerie (F Lagarde, L Labaste, P Alamy),

Notre trésorier JR Gimenez est dans l'incapacité d'assurer ses fonctions du fait de sa maladie.

F Lagarde demande au CD de valider les actions entreprises depuis que l'état de notre trésorier ne lui permet plus d'assurer sa tâche de trésorier:

- Changements à la banque,
- Déclaration de sécurité pour accès aux compte,

- Déclaration à la banque de F Lagarde avec délégation de signature et d'accès aux comptes à P Alamy (trésorier adjoint) et à L Labaste (secrétaire),
 - P Alamy assure désormais le suivi de la trésorerie en tant que trésorier adjoint.
- Validation par le CD qui donne mandat de poursuivre cette normalisation.

La subvention 2022 de la région d'un montant de 9000€ a été payée.

P Alamy se charge de reprendre les paiements en suspens depuis la fin du mois de mars, début de l'inactivité de JR Gimenez.

3. Bilan formation (F Lagarde),

Liste 1:

3 dossiers validés sur un quota 2023 de 4 (AC Comminges/AC de Figeac/AC J Mermoz

1 dossier est en courte finale (Obtention du théorique) Mr Meunier/AC de Montpellier

1 dossier est en attente d'avoir tous les critères pour l'AC de Montpellier HO (Mr Bessières)

F Lagarde précise qu'une attribution hors quota est envisageable, sur demande à la FFA.

Au titre de l'ANS, il existe désormais à destination des clubs la possibilité de bénéficier d'une aide de 1500€ pour la formation Liste 1 ENAC ou la formation FI FFA. L'AC du Comminges en a bénéficié cette année pour son candidat.

Une demande du CD sur un retour sur les Liste 1 accordées et le respect des modalités d'avoir effectué les 300 heures est validée par le CD qui délèguera un groupe restreint pour mener cette étude.

Une discussion s'engage sur un travail préalable sur l'examen Pré FI et sur la préparation à cet examen (Cours ou à distance ?)

F Lagarde informe le CD de la possibilité d'une formation pour permettre la remise à niveau de FI dans le cadre de l'ATO FFA.

4. Bilan ETR (C Chaix, absent)

Annulation de la journée Bédarrieux pour cause manque de participants.

Les délais de communication ont été très courts et ne correspondent pas à ce qui est demandé par le CRA et par la FFA. Prochaine journée rallye de précision prévue à Gaillac le 09 septembre.

Il faut trouver à dynamiser l'activité pour avoir des représentants régionaux aux différents championnats.

Le CD demande qu'une réunion soit organisée pour faire un point sur les objectifs et les moyens d'y arriver afin de faire correspondre notre ETR avec la politique fédérale et permettre à nos sportifs de progresser dans la hiérarchie sportive.

5. Bilan sécurité (D Gazeau, JE Villalta),

F Lagarde donne les dernières infos en l'absence des CRPS.

JE Villalta a commencé ses réunions de CPS avec 2 réunions (Montauban et Carcassonne).

Les autres réunions (Toulouse (x2), Béziers, Montpellier et Tarbes) sont à programmer au second semestre.

Les retours des CPS des clubs participants sont très positifs.

D Gazeau travaille toujours sur l'exploitation des REX et présentera les bilans en fin d'année comme il le fait habituellement.

6. Bilan actions CRA (Concours et journées découverte),

Concours Les Z'Elles d'Occitanie: 10 bourses pour 10 dossiers déposés. Critères dérogatoires accordés pour certains dossiers en raison du nombre de bourses disponibles. Diffusion des résultats début Juillet.

Concours Passeport BIA : 20 bourses pour 40 dossiers déposés. Critère dérogatoire refusé pour un élève non titulaire licence jeunes ailes (non présenté par son club lors de l'inscription au BIA). Jury d'attribution et diffusion des résultats début Juillet après la diffusion des résultats du BIA. Le principe de l'attribution minimale d'un passeport par club est acté par le CD.

Journée découverte Avion électrique à Albi : 6 vols de 30 min début juin pour 6 places disponibles. Véritable succès donc 2 journées supplémentaires à prévoir, la prochaine sera programmée pour début septembre.

Journée découverte Altiport à Peyresourde : reportée du 11 au 25 juin cause météo. Gros succès qui entraîne la programmation d'une seconde journée le samedi 16 septembre. Inscription en ligne sur le site du CRA.

Une visio autour du BIA / CAEA est initiée par le CRA. Tous les formateurs sont conviés à y participer le 19 juin à 20h.

7. Retour ANS (F Lagarde),

Subventions ANS au CRA: 12400€ accordés au CRA pour 4 actions.

Subventions ANS aux clubs et CDA:

- Mirauds Volants: 5 000€,
- AC Montalbanais: 2 700€,
- Midi Pyrénées Voltige: 2 300€,
- AC Comminges: 1 500€,
- CDA 11: 2 000€,
- CDA 34: 2 400€

Résultats provisoires qui restent à faire valider par l'ANS.

8. Communication (Sarbacane FFA, Foire de Toulouse, Fête de la Science) (L Labaste),

Un compte CRA va être créé dans Smile AC pour avoir l'autonomie sur l'envoi de mails avec Sarbacane (L'outil de communication mail de la FFA) ainsi que pour pouvoir délivrer des licences Jeunes Ailes et des assurances pour les passeports BIA (Pour le CRA ou un CDA).

Annulation de la participation du CRA à la Foire de Toulouse faute de bénévoles pour assurer la continuité sur 10 jours. Pour les prochaines éditions, le CRA laissera l'initiative d'inscription et organisation aux clubs intéressés en mettant le matériel à disposition (remorque, simulateur...).

14 et 15 octobre : Fête de la Science dédiée aux sports aériens organisée à Aéroscopia.

Une réunion de travail à Aéroscopia est planifiée début juillet pour traiter des modalités d'organisation et de réalisation.

Le CD accède à la demande de diffusion d'une info sur le raid Latécoère.

9. Demandes aide de l'APPM et de l'ACMHO,

L'APPM nous déclare une difficulté financière et sollicite une aide financière.

S'agissant d'aider l'ensemble de ses clubs, le CD, après discussion, met au vote le principe de l'attribution d'une subvention de 2 000€ et d'un prêt de 5 000€ à taux 0 avec hypothèque sur 5 ans, remboursable à partir de janvier 2024. Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0.

C Calonne se charge de rédiger le contrat de prêt et le club sera informé par courrier des décisions du CD.

La demande d'aide d'une pilote de l'ACMHO dans un cursus de pilotage de voltige à haut niveau est parvenue au CRA, envoyée par le vice président du club et pour un montant de 5 000€.

Les membres du CD rappellent que la politique fédérale de formation et dans le cadre du sport consiste à attribuer des aides à posteriori une fois des objectifs réalisés et non à priori.

Le montage d'un tel projet n'entre pas dans le schéma d'aides du CRA.

Le CD met au vote l'attribution d'une telle aide: Pour : 1 - Contre : 7 - Abstention : 0.
Un courrier sera adressé au club.

10. Questions diverses.

X Bertaud fait un retour sur le Forum VFR de juin 2023 auquel il a assisté à Avignon.
Mention est faite que les intrusions dans les espaces soumis à clairance fait désormais l'objet d'un constat préalable d'infraction qui est transmis à la DSAC IR pour étude et action.

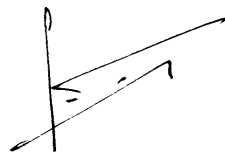
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H40.

Le Secrétaire,



Lionel LABASTE

Le Président,



François LAGARDE